

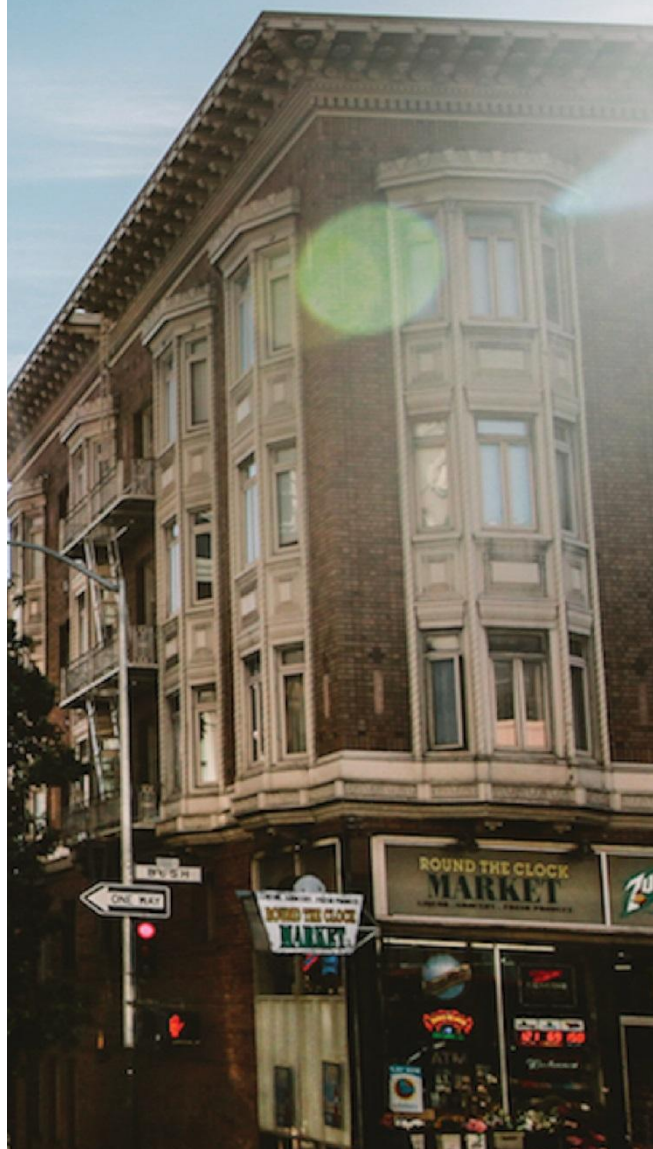
# Plan Triennial 2019–2021

---

29/03/2019

---

**ASSOCIATION NZUANE**  
**Auteur : JEAN LUC BIAH**



---

# Ancrage territorial, immersion et structuration initiale

## Introduction

La période 2019–2021 constitue la phase fondatrice du projet territorial porté par **NZUANE**.

Au-delà des investissements matériels, cette phase visait un objectif essentiel :

Aller à la rencontre du territoire, comprendre ses dynamiques réelles et confronter la vision initiale aux aspirations concrètes de la population.

Il s’agissait d’une phase d’implantation, d’écoute et d’apprentissage.

## Objectif général

Poser les bases d’un développement territorial cohérent, fondé sur une compréhension réelle du contexte local et sur une implantation progressive et responsable.

### Axe 1 — Immersion territoriale et compréhension du contexte

- Aller à la rencontre des populations locales.
- Identifier les réalités socio-économiques concrètes.
- Comprendre les aspirations, attentes et contraintes du territoire.
- Clarifier et affiner la vision de **NZUANE** à la lumière du terrain.

### Axe 2 — Sécurisation foncière stratégique

- Identifier et acquérir des terrains structurants.
- Constituer un socle patrimonial permettant le déploiement futur d’activités.

---

### **Axe 3 — Lancement d'activités expérimentales**

- Déployer des activités agricoles pilotes.
- Tester des dynamiques économiques locales via **ROMBONE**.
- Apprendre par l'expérimentation et ajuster progressivement le modèle.

### **Axe 4 — Structuration organisationnelle progressive**

- Mobiliser les premiers moyens humains.
- Installer une gestion opérationnelle de base.
- Mettre en cohérence les ambitions initiales avec les réalités observées.

## **Conclusion du Plan**

Ce premier cycle ne vise pas la croissance rapide, mais l'ancrage intelligent.

Il s'agit de comprendre avant d'amplifier, d'écouter avant de structurer et de poser des bases solides avant toute montée en puissance.